

INFOS « Mustang Attitude » 13-14 juillet 2019

Comme vous le savez, Christophe participe cette année au challenge MUSTANG MAKEOVER GERMANY (toutes les infos sur notre [site Internet](#)). Nous n'allions pas passer à côté de cette expérience formidable sans organiser un petit événement en l'honneur de la jolie Mustang !

LES JOURNEES DE TRAVAIL « Cheval de Ranch - avec bétail » :

Toujours dans l'esprit de tradition, développez votre relation cheval-cavalier et faites de votre monture un véritable partenaire de travail !

Différents exercices seront réalisés, selon le niveau et besoins de chaque couple :

- Travail sur la mobilité, les manœuvres, le contrôle
- Lecture du troupeau, analyse des mouvements, savoir se positionner
- Travail en équipe (cattle drive...) et en individuel (tri, cowwork...)

Attention : étant donné le nombre de demandes et pour satisfaire tout le monde, il est possible de s'inscrire sur un jour de travail seulement, soit pour le 13, soit pour le 14 !

LA SOIREE REPAS-DEMO :

Nous vous donnons rendez-vous sous le manège à partir de 19h30 pour une soirée conviviale dédiée à la Mustang et ouverte à tous : cavaliers, famille, amis, voisins...

A programme :

- Présentation de l'avancement du travail avec Christophe et la Mustang
- Repas convivial concocté par Romain du Restaurant « La Touche Finale » (Pouancé- 49). Au menu : apéro + jambalaya + buffet de desserts en verrines.
- Tarifs : 17€ / - de 14 ans : 12€. **Réservation obligatoire.**

HERBERGEMENT :

Nous mettrons à disposition un terrain pour camper et installer les paddocks des chevaux. Une douche sera à disposition des cavaliers (attention, le Ranch étant alimenté en eau par un puits, nous vous demanderons d'être très raisonnables sur l'utilisation pour éviter toute coupure).

Le tipi et la yourte seront également à disposition. Tarifs (réservation obligatoire par mail ou téléphone) :

- Tipi capacité 4 personnes (un grand lit et deux petits lits) : forfait 55€ par nuit
- Yourte capacité 5 personnes (un grand lit, un convertible deux personnes et un petit lit) : forfait 65€ par nuit
- Prévoir vos petits déjeuners, draps, duvets et linge de toilette.

LES INFOS PRATIQUES :

- Pour le logement des chevaux, prévoir de quoi faire vos paddock, seaux etc... :
 - Nous pouvons fournir le foin pour ceux qui n'en n'apportent pas : 5€/jour.
 - Merci de nous contacter pour toute demande particulière (entiers, etc...)
- Les journées de travail commenceront à 9h pour la café é de bienvenue. Pour les personnes inscrites le samedi, possibilité d'arriver **le vendredi soir, à partir de 18h.**
- Les horaires des journées de travail seront successibles d'être avancés en fonction de la chaleur. Vous serez tenus informés selon les prévisions météo.
- En dehors du samedi soir, prévoir l'ensemble de vos repas. Un frigo sera mis à disposition.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou demande particulière :

- Par téléphone : Christophe 06 07 99 38 77 - Priscillia 06 20 77 89 65
- Par mail : arnaud-ranch@orange.fr
- Et vous pourrez également suivre l'événement sur Facebook !

A très bientôt !



CAVALIER

NOM			
PRENOM			
ADRESSE			
MAIL			
TEL			
Responsabilisé Civile Cavalier – obligatoire (compagnie et N° de contrat)		RCPE - obligatoire (compagnie et N° de contrat)	

CHEVAL

NOM			
RACE			
SEXE			
DATE DE NAISSANCE		N°SIRE	

TARIFS

DETAILS	TARIFS	NOMBRE	TOTAL
Journée de travail du 13/07*	85€ / personne x 85€	
Journée de travail du 14/07*	85€ / personne x 85€	
Repas-démo du samedi soir	17€ / personne 12€ / moins de 12 ans x 17€ x 12€	
Foin	5€ / par jour x 5€	
TOTAL			
Date d'arrivée :		Nombre de nuits sur place :	

* **Attention : étant donné le nombre de demandes et pour satisfaire tout le monde, il est possible de s'inscrire sur un journée de travail seulement, soit pour le 13, soit pour le 14 !**

J'ai bien noté que :

- Les vaccinations de mon cheval sont à jour.
- Je suis titulaire d'une assurance en responsabilité civile cavalier et propriétaire d'équidé certifiée, faisant mention la pratique de l'équitation, dont toutes les disciplines western (avec travail du bétail). Je suis également titulaire d'une assurance type « accidents de la vie » pour les dommages corporels en action d'équitation.
- L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable, ou même voir sa responsabilité partiellement engagée, par tout incident ou accident causé par un cheval participant à la journée.
- Tout vol, destruction ou dégradation volontaire ou involontaire de matériel ne pourront être imputés en responsabilité aux organisateurs de la journée.
- Les participants sont responsables individuellement de tout préjudice ou tort causés à un tiers par eux mêmes ou leurs chevaux et s'engagent par la signature des présentes à renoncer à tout recours qu'eux mêmes ou leurs assureurs seraient en droit d'exprimer contre toute personne détachée à l'organisation et/ou à la mise en oeuvre de la journée.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :